LE COURPIGNAC

BONNE ANNÉE

Photos prises par le Conseil municipal des jeunes

Informations diverses

Vaccination Covid 19

Le centre de vaccination covid 19 pour Courpignac se trouve à Jonzac au centre des congrès 57 avenue Jean Moulin, supervisé par le Docteur Paulay.
Pour la prise de rendez-vous, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge a créé une ligne téléphonique dédiée : **05 17 24 03 48**. Plusieurs opératrices sont affectées pour répondre aux personnes de plus de 75 ans qui souhaitent prendre rendez-vous.
Ou directement sur le site : **https://www.doctolib.fr/hopital-public/haute-saintonge/centre-de-vaccination-covid-19-haute-saintonge**

Je vous rappelle que pour le moment seules les personnes de plus de 75 ans sont concernées.

Vœux 2021

Comme nous n'avons pas pu réunir nos aînés lors du banquet annuel et qu'il n'est pas possible d'organiser les vœux de la commune à la salle des fêtes, nous avons décidés de distribuer aux personnes de plus de 70 ans un petit colis surprise.

Défibrillateur

Le défibrillateur sera installé près de la grande porte de la salle des fêtes.
Veuillez-vous faire connaître auprès de la mairie si vous êtes intéressé par la formation à son utilisation.

Le Mot du Maire

Je souhaite retenir de cette année 2020 la valeur de solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays et à laquelle j'attache une importance toute particulière. La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter sur l'engagement des bénévoles et professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et secours, commerçants, agriculteurs, enseignants, agents du service public.

C'est en ayant une démarche positive, constructive et collective que nous allons reprendre le cours normal de notre vie.

La municipalité a des projets à concrétiser. Nous avons commencé à réfléchir sur les priorités pour la commune :

- Le site internet de la commune verra le jour en 2021.
- Le schéma incendie de la commune est fait : 1 borne va être réparée et 2 lieux-dits seront équipés.
- Vous avez dû remarquer des entreprises qui œuvrent pour l'installation de la fibre optique. Tous les foyers de Courpignac pourront y prétendre.
- Il est prévu de refaire les chéneaux et rives de notre église.
- La gestion du cimetière est aussi à l'ordre du jour avec la mise à jour des données. Vous serez contacté mais vous pouvez dès à présents venir consulter le registre des concessions.
- Des travaux importants sont à prévoir au pont dit « des Salles ».
- Il faut aussi envisager l'achat d'une tondeuse autoportée et le changement de la chaudière fioul du bâtiment école-mairie-cantine-garderie
- Un défibrillateur sera installé près de l'entrée de la salle des fêtes.

Nous avons dû, à regret, pour respecter les règles sanitaires de précaution, annuler la traditionnelle réunion des vœux et tous les moments conviviaux depuis mars 2020. Les bénévoles des associations sont impatients de faire revivre notre commune. Cette situation de confinements et de libertés d'agir restreintes affectent chacun d'entre nous. Mais cela ne doit pas nous empêcher de continuer à développer nos projets pour l'avenir. C'est important pour les habitants mais encore plus pour entretenir l'emploi et soutenir les entreprises. Plus que jamais nos commerçants et artisans locaux ont besoin cette année de notre soutien. Pensez-y quand vous faites vos achats et commandes, aidez-les à surmonter cette passe difficile.

Je tiens à remercier M. et Mme DESPONT et Mme BENOIT de leur investissement pour que l'église puisse accueillir les moments clés de notre vie dans les meilleures conditions possibles.

Vous verrez aussi que les membres du conseil municipal des jeunes fourmillent d'idées et nous ne voulons pas les décevoir. Ensemble, nous allons retrousser nos manches et les aider à faire aboutir leurs projets.

Une pensée particulière à ceux qui sont disparus et particulièrement à Samuel qui a toujours été très investi dans notre commune.

Je vous souhaite une très bonne année 2021 et surtout une très bonne santé.

Votre Maire, Eliane MARSAUD

LE CONSEIL MUNICIPAL 2020

Nom Prénom/Fonction/Adresse/Téléphone/Mail	Délégation	Commissions
MARSAUD eliane Maire 104 Air Blanc 06 40 17 29 51 elianemarsaud@yahoo.fr	**SICM** Titulaire **CDCHS** Titulaire **SIVOS** Titulaire	**Toutes**
CHARRON Philippe 1er Adjoint 80 Route de Mirambeau 06 88 21 53 98 philippecharron2@wanadoo.fr	**SICM** Titulaire **CDCHS** Suppléant	**Voirie Communale** **Employés Communaux** **Appel D'offres** Titulaire **Associations**
SYMPHOR Céline 2 ème Adjoint Lieu dit Pas des Bœufs 06 12 85 16 25 csymphor@gmail.com	**SOLURIS** Suppléant	**Employés Communaux** **Locations** **Protection Civile**
BOUCHE Frédéric Conseiller Municipal 56 Route de Mirambeau 06 77 12 60 58 bubouche@club-internet.fr	**SIEMFLA** Titulaire	**Appel D'offres** Suppléant
CORBRET Hervé Conseiller Municipal 1 impasse La Forêt 06 26 13 50 91 corbret.nathalie@neuf.fr	**SIEMFLA** Suppléant	**Voirie Communale** **Batiments Communaux**
PRIMAT Gaëlle Conseillère Municipale 15 rue Principale 06 76 84 55 71 gaelleprim@hotmail.fr	**SICM** Suppléant **SOLURIS** Titulaire **Corespondant Défense**	**Appel D'offres** Suppléant **Locations** **Affaires Scolaires et éducatives**
PRINCE Daniel Conseiller Municipal 15 Lieu dit Chez Bardet 06 70 44 82 15 daniel.prince@sfr.fr	**Syndicat de la Voirie** Titulaire **Eau 17** Suppléant	**Voirie Communale** **Associations**
SIVADIER Amandine Conseillère Municipale 25 la Marronière 06 27 71 90 18 a.sivadier@sfr.fr	**SIVOS** Titulaire	**Comité des Fêtes** **Affaires Scolaires et éducatives**
SORIN Florent Conseiller Municipal 89 Air Blanc 06 61 09 91 96 sorinflorent@yahoo.fr	**Syndicat de la Livenne** Titulaire **SOLURIS** Suppléant **Eau 17** Titulaire	**Voirie Communale** **Appel D'offres** Titulaire **Affaires Scolaires et éducatives**
TRIGEOL Mickaël Conseiller Municipal 43 La Tuilerie 07 67 53 94 40 jptrigeol@orange.fr	**Syndicat de la Livenne** Titulaire **FDGDON** Suppléant	**Appel D'offres** Titulaire **Voirie Communale**
VADIER Laurent Conseiller Municipal 16 rue Poulignatte 06 72 89 84 60 vadier.laurent@orange.fr	**FDGDON** Titulaire **SDEER**	**Appel D'offres Suppléant** **Batiments Communaux**

SICM (Syndicat Intercommunal du canton de Mirambeau)
SIVOS (Syndicat à Vocation Scolaire)
CDCHS (Communauté des Communes de Haute Saintonge)
FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles)
SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural)
SIEMLFA (Syndicat Intercommunal d'Etudes des Moyens de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques)
SOLURIS : Syndicat Informatique
Syndicat de la Livenne
Syndicat de la Voirie
EAU 17: Syndicat Départementale des Eaux
Correspondant Défense

Etat Civil d'Hier à Aujourd'hui

Naissances de 1920

Josette, Marguerite **JOLLET** née le 10 janvier « La Haute Vigerie » – Marcelle **BAUCHET** née le 26 mars « Air Blanc » - Andrée **CHABAN** née le 28 avril «Bel Air du Maine » - Albertine **ARRIVE** née le 6 mai « Au Maine » - Marie-Rose **HERAUD** née le 9 juin « Bel Air du Maine » - André **MAMERT** né le 21 août « Bondou » -Maurice Robert **DENECHAUD** né le 8 septembre « La Rivière » - Odille **BOUTIN** née le 31 octobre « Bel Air du Maine » - Daniel, Hubert **RAGOT** né le 3 novembre « Grand Chemin » - Armand, Albert **TRIGEOL** né le 7 novembre « Chez Jean But » - Paulette, Renée **PRINCE** née le 11 décembre « Chez Bardet »

Mariages de 1920

Alfred **TRIGEOL** et Olga **POITIER** mariés le 10 février
Ferdinand **BOUTIN** et Marie, Magdeleine, Marcelle **CORNEREAU** mariés le 14 février
Bénony **PRINCE** et Juliette, Pauline **CHAUVET** mariés le 10 avril
Maurice **POMMIER** et Hélène, Esilda **BONNET** mariés le 27 avril
Clément **CHABAN** et Suzanne, Henriette **CHAUVET** mariés le 29 mai
Amynthe Fernand **BURGAUD** et Rachel, Marie **MORNON** mariés le 21 septembre
Fernand Louis **CAZENABE** et Palmyre **SAUVAGET** mariés le 6 novembre
François **PLISSON** et Marie-Eglantine **BLANCHET** mariés le 6 novembre
Alexandre **FREUCHET** et Louise, Adrienne **CHAUVET** mariés le 20 novembre
Roger **CHARPENTIER** et Clothilde, Eléonore, Adélaïde **GILLET** mariés le 30 décembre
Alcide **PERODEAU** et Eva **GILLET** mariés le 30 décembre

Décès de 1920

Marie **LECOURT** décédée le 17 janvier « La Haute Vigerie » (81 ans) – Marie, Octavie **BARDOLLE** veuve AUGUSTIN décédée le 19 mai « Chez Bardet » (34 ans) – Jules, Edouard **FLODROPS** décédé le 21 mai « La Tuilerie » (71 ans) –Féréol **PASQUIER** décédé le 30 mars 1978 (transcription MORT POUR LA FRANCE le 2 juillet 1920) « Rambeau » (27 ans) – Pierre **RENOU** décédé le 11 juillet « Bondou » (71 ans) –Eugène Louis David **ARRIVE** décédé le 7 août « Le Maine » (54 ans) – Pierre, Hubert, Gabriel **CHAUMET** décédé le 31 décembre 1914 (transcription MORT POUR LA FRANCE le 20 août 1920) « Le Petit Etang » (31 ans) – Pierre **PELLISSON** décédé le 28 août « La Marronnière » (78 ans) – Joséphine **SAUVAGET** épouse BELLOT décécée le 31 octobre « Aux Chaumes » (68 ans) – Jacques **BERTHE** décédé le 27 novembre « Air Blanc » (76 ans) – Marie **COURJEAU** épouse GLISSAIRE décédée le 27 novembre « Chez Rhodes » (70 ans) – Louis **GENDRON** décédé le 12 décembre « Rambeau » (88 ans)- Edmond, Marcel **GUIET** décédé le 29 décembre « La Rivière » (44 ans)

Naissances de 2020

Félicitations aux heureux parents de
Manon **CANTEGRIT** née le 15 mars à BLAYE
Maloé, Maëlle, Joy **THILLARD** née le 29 mai à Blaye
Luna **MAGALHAES** née le 14 juin à Saintes
Liv, Rose, Irène **BLAIS** née le 20 juillet à Bordeaux

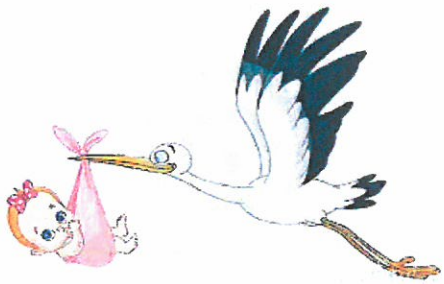

Mariages de 2020

Meilleurs vœux de bonheur à
Nicolas Maurice **JOURDAN** et Karine **LAURENT** mariés le 4 février
Lénaïc **PETIT** et Emeline, Monique, Paule **LASSERRE** mariés le 6 juin
Julien, Georges, Henri **BARLAS** et Laura, Hélène **FAVEREAU** mariés le 19 septembre
Maminiaina, Elian **TSARANAZY** et Harmonie, Lior, Christelle **TOMBOZAFY** mariés le 26 septembre

Décès de 2020

Sincères condoléances aux familles de
Samuel, Georges BEGON (87 ans) décédé le 25 janvier
Réjane, Viviane, Christiane, Renée DAVIAUD (88 ans) veuve PRINCE décédée le 22 février
Nicole CHAILLOT (71 ans) épouse MULLET décédée le 7 mars
Robert, Armand FONTENAUD (88 ans) décédé le 21 mars
Lilia, Gabrielle CHASSELOUP (85 ans) décédée le 17 juin
Hélène, Albertine LUTARD (93 ans) veuve CHAPELAIN décédée le 18 Août

Inhumations 2020

Monique CHATELAIN épouse BREAUD décédée le 10 Août
Octavie Laffont veuve CEYRAT (102 ans)

Nous demandons aux nouveaux arrivants de bien vouloir se faire connaître à la Mairie.
Nous avons besoin de vos coordonnées administratives surtout lorsqu'il y a des enfants, soit pour les prévisions d'effectif scolaire au sein du regroupement, soit pour le recensement militaire qui se fait à l'âge de 16 ans
La Mairie est votre premier service public de proximité en relation avec toutes les administrations.

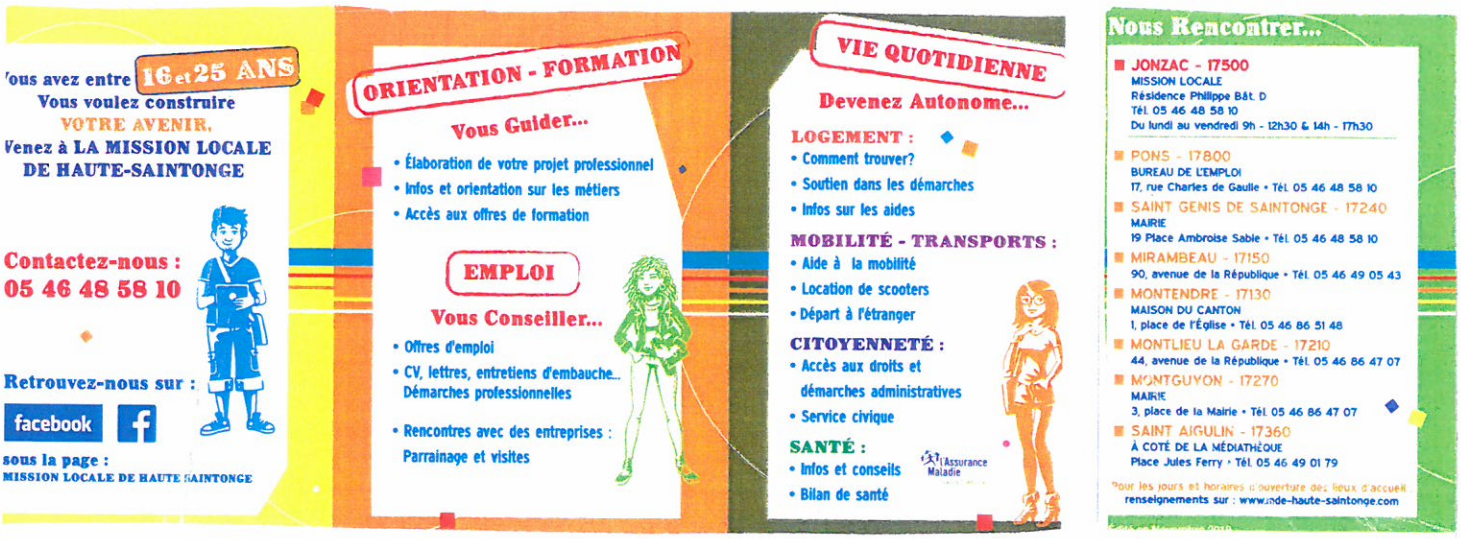

Cours de Danse en Ligne

Depuis septembre 2020 et jusqu'en juin 2021, à la salle des Fêtes, l'Association ADEL (Association Dansons En Ligne), avec aux commandes Jocelyne et Philippe, vous propose ***de découvrir de nouvelles chorégraphies et un perfectionnement à la Danse****, dans une ambiance décontractée et conviviale, 2 fois par semaine :*

le lundi de 14h00 à 15h30 *et* ***le jeudi de 19h30 à 21h00.***

Dans le contexte actuel, nous avons pu proposer les séances en septembre et octobre 2020. Chaque participant a respecté les consignes strictes et s'est bien passé. Nous espérons pouvoir recommencer à danser en 2021

Danses proposées *: madison, disco, charleston, mambo, bossa nova, twist, koudourou, cumbia, reggae, samba, valse, paso doble, tango, etc …*

Cotisation annuelle 50€

Bonne année à tous et prenez soin de vous et de vos proches

Pour tout renseignement, tel 06 89 67 36 78 - Ouvert à Tous

L'ASSOCIATION D'ENTRAIDE MULTIPLE A.E.M DE MIRAMBEAU ST CIERS.

Comme tous les ans, je participe au journal communal. Cette fois, je vous invite à lire mon nouveau sujet sur L'association d'entraide AEM dans le journal de Courpignac.
Je suis continuellement heureuse de faire un article pour la mairie de ma commune avec mon handicap et beaucoup de volonté.

Cadre du secteur et moi

L'AEM été créée en 1979. L'association est implantée sur plusieurs sites : Mirambeau, Montendre, St Genis, Pons et la Rochelle.
Pour l'AEM Nord Gironde il y a deux sites : St Ciers sur Gironde et Blaye.Voici les différentes interventions de cette association :

1 L'aide matérielle: préparation de repas travaux ménagers et les courses.

2 L'aide technique: lever, coucher, aide à la toilette, alimentation, surveillance de régime. Appareillage, transferts et déplacements, suivis de la prise de médicaments.

3 L'aide personnalisée, relationnelle, sociale: sortie et accompagnement sur les lieux d'activités. Promenade, lecture, discussion, liens avec d'autres intervenants : Médecin, infirmière, assistante sociale (réseau gérontologique) Liens avec la famille: favoriser et maintenir les liaisons indispensables avec les proches.

4 L'aide administrative: constitution de dossiers, prise de rendez-vous, démarches administratives.

5 Garde d'enfants: garde d'enfants à votre domicile (y compris moins de 3 ans, de jour ou de nuit. Les aides à domicile qui interviennent pour garder votre enfant sont des professionnelles. Elles peuvent accompagner votre enfant depuis l'école jusqu'au domicile, l'aider à faire ses devoirs proposer un moment de détente (goûter, jeux….)

6 Des économies d'impôts: 50% des sommes versées viennent en réduction du montant à payer de votre impôt sur le revenu. Le coût de ces interventions aussi peut être pris en charge par La Caisse d'Allocation Familiale, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil Général, les caisses de Retraites. Participent également: Les mutuelles, les collectivités locales, les comités d'entreprises, les compagnies d'assurance. Les particuliers paient leur service avec l'aide du département (plus de 60 ans personnes âgées.), de la MDPH (handicapés.), des caisses de retraite des mutuelles. Tout le monde peut bénéficier des services de l'AEM.

Vous n'avez pas toujours le temps d'entretenir votre maison, votre jardin, de faire le repassage, le ménage, de préparer les repas de certaines courses, nos aides à domicile le font pour vous. Pour toutes ces prestations, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 50% de la dépense engagée.

Merci à Mme Vaudon, cadre de secteur

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2021

Melle Sonia Roudier

Commune : COURPIGNAC

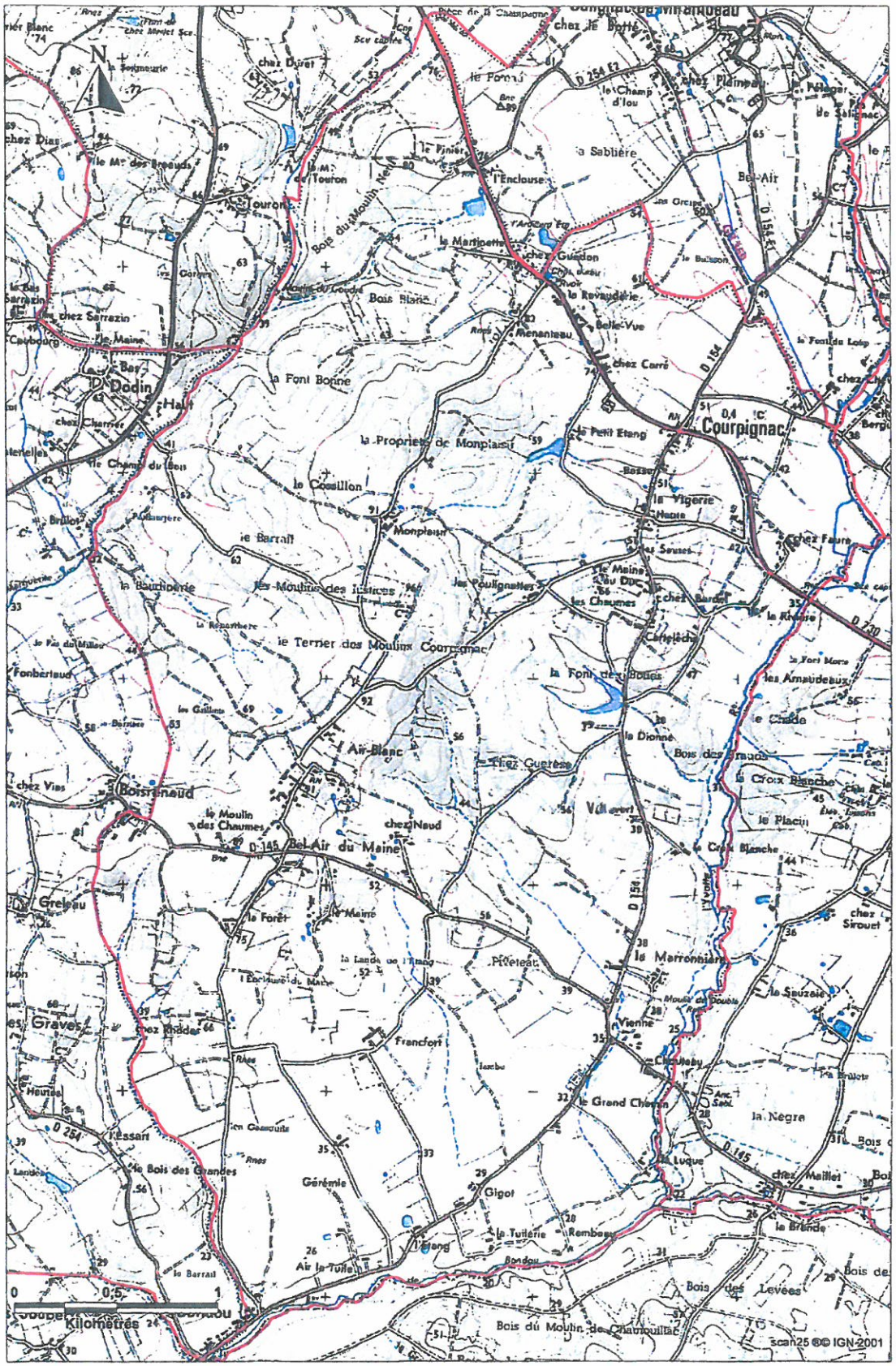

MOTS MELES DE COURPIGNAC

B	E	L	A	I	R	D	U	M	A	I	N	E	G	I	G	O	T
O	T	A	I	R	L	A	T	U	I	L	E	R	E	T	A	N	G
I	P	A	S	D	E	S	B	O	E	U	F	S	E	M	M	P	R
S	M	S	G	R	A	N	D	E	V	I	G	N	E	A	O	A	A
R	A	L	U	P	B	C	H	A	U	M	E	S	O	I	N	I	N
E	R	A	E	E	R	D	I	O	N	N	E	N	N	N	T	L	D
N	R	F	D	T	A	N	R	A	M	B	E	A	U	E	P	L	C
A	O	I	O	I	V	F	O	R	E	T	F	U	C	A	L	A	H
U	N	T	N	T	A	B	B	H	P	B	A	D	A	U	A	N	E
D	N	T	L	E	U	A	O	O	R	A	U	E	R	D	I	G	M
T	I	E	U	T	D	R	N	D	I	Z	R	C	R	U	S	E	I
V	E	G	Q	A	E	D	D	E	N	I	E	O	E	C	I	R	N
I	R	E	U	N	R	E	O	S	C	L	P	R	A	T	R	E	F
L	E	R	E	G	I	T	U	D	I	L	I	M	I	U	C	C	R
L	B	E	L	L	E	V	U	E	P	E	N	I	R	I	A	H	A
E	O	M	E	N	A	N	T	E	A	U	I	E	B	L	R	O	N
V	V	I	G	E	R	I	E	U	L	C	E	R	L	E	T	U	C
E	E	E	A	V	I	E	N	N	E	N	R	N	A	R	E	T	F
R	M	A	R	T	I	N	E	T	T	E	E	E	N	I	L	E	O
T	P	O	U	L	I	G	N	A	T	T	E	A	C	E	E	A	R
T	O	R	I	V	I	E	R	E	U	M	A	I	N	E	C	U	T
T	L	E	M	O	C	R	O	I	X	B	L	A	N	C	H	E	N
D	M	O	U	L	I	N	D	E	S	C	H	A	U	M	E	S	E

AIR BLANC
AIR LA TUILE
BARDET
BAZILLE
BEL AIR DU MAINE
BELLEVUE
BOISRENAUD
BONDOU
CARRE
CARTELECHE
CHAUMES
CHOUTEAU
CORMIER
CROIX BLANCHE
DIONNE
ETANG
FAURE
FORET
FRANCFORT
GEREMIE
GIGOT
GRAND CHEMIN
GRANDE VIGNE
GUEDON
LAFITTE
LUQUE
MAINE
MAINE AU DUC
MARRONNIERE
MARTINETTE
MENANTEAU
MONTPLAISIR
MOULIN DES CHAUMES
NAUD
PAILLANGERE
PAS DES BOEUFS
PETIT ETANG
PINIER
POULIGNATTE
PRINCIPALE
RAMBEAU
RAVAUDERIE
RHODES
RIVIERE
TUILERIE
VIENNE
VIGERIE
VILLEVERT

Retrouver les lieux- dits de la commune. Les lettres qui restent forment dans l'ordre une phrase.

Les Aînés Ruraux

Cette année, vu le COVID 19, nous n'avons pu rien faire, ni loto, ni repas.
Pourtant, ce repas de fin d'année, tous les ans, c'était une bonne réussite : un bon repas préparé par la maison Boher et animé par Toto. Entourés de tous les amis, c'était vraiment une agréable journée et pour moi, c'était la récompense du déroulement de l'année.

Cela fait 20 ans que je suis à la tête de ce club des Aînés et maintenant, je me sens un peu dépassée par les évènements de la vie. Donc, je vais céder ma place de présidente.

Parmi les nouveaux retraités, si quelqu'un est intéressé de reconduire le club avec une nouvelle génération, qu'il se fasse connaître !

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus pendant toutes ces années.

En priorité Messieurs les Maires de chaque commune :

Christian Callégari à l'époque puis Pierre Arthaud pour Courpignac
Pierre Rozé pour Salignac
Eliane Godrie et Serge Jourdain pour Chamouillac

Et aussi les présidents des associations Michel et Chantal pour le comité des fêtes, Christian et Nicole pour le foot et Gérard pour la chasse.

Je vous remercie tous et vous offre mes meilleurs vœux en espérant que cette nouvelle année soit plus agréable que la précédente.

Bonne et Heureuse Année à tous et surtout une bonne santé

Odette Coquillas

Y' EN A MARRE !

Un exemple parmi tant d'autres...

Difficile de comprendre le dépôt illégal de déchets. Ces objets sont déposés à côté des containers, abandonnés souvent en cachette car les pollueurs n'assument pas leur acte.

Tout dépôt et abandon, de tout objet, ordure, déchet et matériel est puni par la loi (articles R632-1 R633-6 et R644-2 du code pénal). Le guide du tri sélectif vous est fourni : vous n'avez plus d'excuses.

Les poches de tri dites « poches jaunes » sont disponibles à la mairie. La déchetterie de Montendre est ouverte 6 jours sur 7. Vous pouvez vous y rendre du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, tel 05 46 49 08 78. Vous pouvez y déposer tous vos encombrants, déchets verts, appareils ménagers...

Faites un geste écologique et surtout citoyen pour que notre belle commune ne ressemble pas à une poubelle.

Petit rappel : En fin de journal le planning du ramassage des déchets

---

ACCA Courpignac

Association Communale de Chasse Agrée

L'année 2020 prend fin dans un climat bien morose. En effet, aucun projet n'a pu être mis en place à cause du contexte sanitaire et de l'apparition de la COVID 19. Pas de pêche (avril), ni de ball-trap (mai); nous espérons pouvoir nous rattraper et retrouver nos habitués l'année prochaine.

Les lâchés de faisans ont tout de même eu lieu. Toutefois, il y a eu très peu de chasse.

Cette année nous avons eu 25 colliers pour prélever des chevreuils. La préfecture de Charente-Maritime a autorisé les battues, il a donc été prélevé, pour le moment, 16 bêtes, dont 4 en tirs d'été. Les tirs d'été sont reprogrammés en 2021 donc si des chasseurs du département ou des départements voisins sont intéressés, ils seront les bienvenues.

Concernant les nuisibles, la chasse est actuellement interdite. Néanmoins, avant le confinement, une bonne quarantaine de corbeaux avait été prélevés.

Pour finir, les sangliers n'ont pas fait beaucoup de dégâts cette année car nombre d'entre eux avaient été prélevés l'année passée. C'est une chance au vu de la configuration que prennent les évènements.

Je remercie l'investissement du bureau pendant cette période compliquée, nous essaierons de faire notre assemblée générale en juin 2021. Je souhaite que les chasseurs se sentent toujours autant concernés par nos évènements afin que l'association puisse continuer ses actions sur le territoire.

Je souhaite également la bienvenue à la nouvelle municipalité ainsi qu'à la nouvelle secrétaire de mairie.

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite à tous et toutes une très bonne et heureuse année 2021.

Le président

Gérard MAURIN

GIC de la Hure

Tout d'abord je remercie tous les propriétaires et riverains et toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement du GIC.

Qu'est-ce que le GIC et à quoi sert-il ?

Un GIC c'est un Groupement d'Intérêts Cynégétique c'est une association qui regroupe des détenteurs de droit de chasse (particuliers, société de chasse...) en vue de la gestion en commun et concertée d'une ou plusieurs espèces de faune sauvage sur un territoire (regroupement de plusieurs communes). Toutefois, chaque territoire demeure autonome pour la chasse. La création d'un GIC permet également de simplifier les démarches administratives pour les détenteurs de droit de chasse, aider les communes par la fourniture de goudron, maïs, collier,…

Ce GIC a été créé en 2009. Il regroupe 7 Associations Communale de Chasse Agréer (ACCA) : Courpignac, Rouffignac, Chamouillac, AICA du Bois Maurat (fusion entre ACCA de Salignac et Agudelle), Jonzac, Boisredon, Souméras et 2 chasses gardée. Au cours de la saison prochaine au moins 2 autres ACCA ont demandé leur adhésion à notre GIC.

L'adhésion coûte 50€. Le GIC fournit à toutes les ACCA adhérentes :

- Paiement d'un collier (prix variable mais en moyenne 36€ le collier, cet argent sert à payer les dégâts de grand gibier)
- Du goudron de pin (c'est un produit naturel) les sangliers se frottent dessus ce qui leur permet de se débarrasser des parasites. Ce dernier permet aussi d'éloigner les sangliers des cultures.
- Maïs (500kg par ACCA) ce dernier permet un agrainage de dissuasion (et non pas de nourrissage comme on peut l'entendre) qui avec le goudron permet de les éloigner des cultures notamment avant les semis afin d'éviter au maximum les dégâts. Cet agrainage de dissuasion est important et a prouvé son efficacité. En effet pendant qu'il cherche les grains de maïs disséminés un peu partout sur une zone définie ils ne vont pas détruire les semis. Bien sûr et malheureusement le zéro dégât est difficile à atteindre notamment lorsque le blé et surtout le maïs sont en lait.

Ces 3 dernières saisons toutes les ACCA ont fait des efforts pour prélever un maximum de sangliers (prélèvement en moyenne 110 sangliers sur 7 ACCA) ce qui a permis de fortement diminuer les dégâts et donc le coût. Nous avons aussi une attribution pour un cerf que nous prélevons depuis ces 5 dernières années à tir.

Au niveau activité du GIC, nous organisons depuis la création une grillade (rôti de cerf ces dernières années) autour du 15 Août en plein air. Petite grillade sympathique qui réunit environ 60 personnes et où convivialité est le maître mot. Puis on essaie d'organiser un repas dansant en octobre / novembre selon les disponibilités.

D'un point de vue chasse, on organise 3 chasses à courre : 2 aux sangliers fin novembre et fin décembre, puis depuis l'année dernière une au renard. Je vous invite tous et toutes à venir découvrir par vous-même ces chasses afin que l'on vous explique comment cela fonctionne et que vous vous fassiez votre propre idée et non vous fiez uniquement à ce que certaines personnes peuvent dire notamment sur les réseaux sociaux.

Il y a maintenant quelques années en arrière à la demande les différents GIC du secteur (de la Hure, de la Lande, de la Maine) avec la Fédération des chasseurs nous avons organisé des formations à la sécurité qui ont rencontré un vif succès, ainsi que des formations « Chef de Ligne ».

Pour arriver à ces résultats il faut fédérer et ceci n'est pas simple. Aujourd'hui le monde rural dans sa globalité (agriculteurs chasseurs, pêcheurs, éleveurs) est sans cesse accusé de bien des maux dont la destruction de l'environnement. Ces personnes qui ne sont que des spectateurs de la nature et non des acteurs, veulent imposer leur diktat, s'estimant être les seuls bien pensants.

Ils non même pas conscience de leur propre impact sur la nature. Alors oui en ce bas monde rien n'est parfait et il y a toujours des améliorations à apporter. Et ce n'est pas en vomissant sa haine sur des gens dont on ignore tout que l'on fait avancer les choses mais en travaillant en bonne intelligence et écoute. Il faudra je pense montrer une certaine solidarité et expliquer à ceux qui voudront bien l'entendre car malheureusement certains esprits se bétonnent encore plus vite que l'urbanisme. L'homme fait partie intégrante de la nature et je crois qu'il est encore possible de vivre tous en harmonie.

Encore une fois merci, je vous souhaite du fond du cœur tous mes vœux de santé, réussite, bonheur pour l'année 2021.

Philippe CHARRON, président du GIC et secrétaire de l'ACCA.

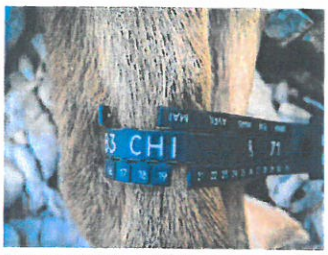

Bracelet Grand gibier à fixer sur une patte arrière avant tout déplacement.

Ecole Primaire de COURPIGNAC - Année 1966-67

En partant de la gauche, 1er rang en haut : Jean-Michel Marchais, Jean-Claude Chaillot, Daniel Carteau, Bernard Coutant, Jacky Marsaud, Raoul Chaillot, Jean-Pierre Ramecourt, Jean-Michel Mamert, Philippe Désiré, Jean-Marie Renou, Jeannot Ithier, Serge Bertin

De gauche à droite, 2ème rang : Francis Dupuy, René Rousseau, Jean-Michel Chaillot, Alain Eperon, Philippe Coufleau, Bernard Charron, Dominique Bégon, Philippe Mano, Serge Maurand, Patrick Carteau, Bernard Ithier, Dominique Pied, Alain Mamert, Guy Vias

De gauche à droite, 3ème rang : Chantal Briffaud, Sylvette Fontenaud, Michèle Mérias, Nicole Coufleau, Sylviane Fontenaud, Maryse Tessier, Michèle Courjaud, Danièle Bréaud, Gisèle Rousseau, Anne-Marie Vinsonneau

De gauche à droite, 4ème rang : Brigitte Durand, Marie-Claire Grelier, Françoise Marchais, Claudie Bégon, Béatrice Grelier, Maryline Gauthier, Martine Charron, Patricia Chauvet, Annick Mauvillain, Isabelle Carteau, Josiane Vias

De gauche à droite, 5ème rang : Dominique Sauvaget, Claudy Fontenaud, Michel Bréaud, Daniel Prince, Jean-Pierre Bertin, Philippe Chotard, Bernard Berthet, Bruno Bréaud, Eric Fontenaud, Dominique Mamert, Claude Charron

M. et Mme Bouche posent avec leur petite-fille Valérie.

Comité des FÊTES Courpignac

L'année 2020 s'est déroulée dans des conditions très particulières et malheureusement nous n'avons pas pu réaliser nos manifestations.

Nous espérons pouvoir reprendre du service pour l'année 2021 sous de meilleurs augures.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous le faire savoir, vous serez les bienvenus.

Vous trouverez ci-joint le calendrier des manifestations 2021 en espérant vous voir nombreux.

L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2021.

Emilie Bégon

Les membres du bureau du comité des fêtes

1er Semestre 2021

MARS
Vendredi 5 : Loto

AVRIL
Dimanche 4 : Pêche de l'ACCA
Vendredi 9 : Loto

MAI
Du 12 au 16 : Ball trap
Samedi 29 : Pêche du comité

JUIN
Vendredi 11 : Assemblée générale de l'ACCA

2ème Semestre 2021

JUILLET

Fête Locale

Vendredi 2 : Loto

Samedi 3 : matin : Randonnée suivie d'un repas le midi.
Soir : marché nocturne + structure gonflable et feu d'artifice.

Dimanche 4 : Concours de pétanque + Jeux pour enfants + structure gonflable

AOUT
Dimanche 22 : repas champêtre au stade

SEPTEMBRE
Samedi 18 : Repas dansant

OCTOBRE
Vendredi 8 : Loto des Ainés

NOVEMBRE
Dimanche 7 : Thé dansant
Samedi 13 : Tarot

Bégon Emilie.....06.71.26.92.04

Naissant Nicole.....05.46.49.35.12

emiliebegon17130@gmail.com

Identification des frelons

Cela va en empirant chaque année.
Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas.
En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau.
En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver. Car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seule les reines et jeunes reines se camouflent, dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs etc...
Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir. En disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.

1 reine = 2 000 à 3 000 individus...

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de :
- 1/3 de bière brune
- 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles)
- 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid... Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.
Merci de votre lecture et à vos pièges !

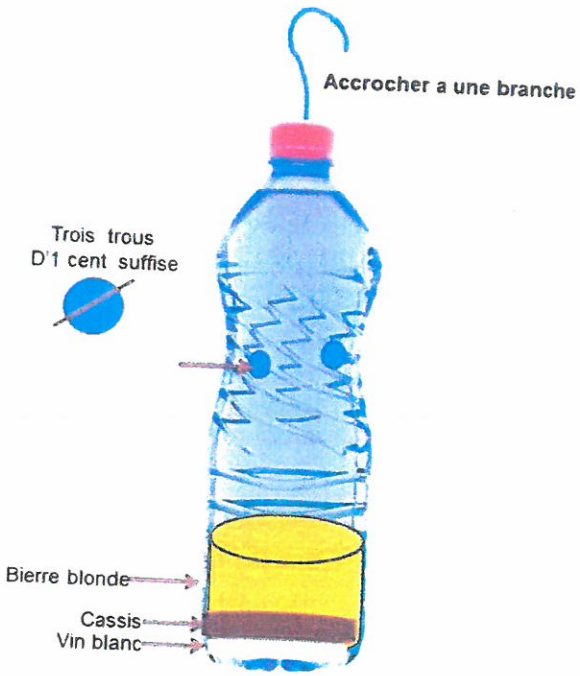

Les projets du Conseil Municipal des Jeunes

Baliser des chemins de randonnées pour le vélo, la marche ou le cheval

Thibaut

Malicia

Nora

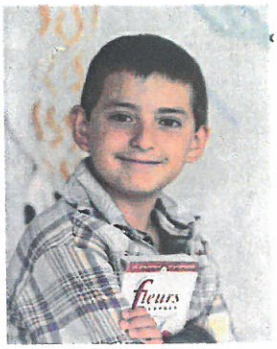

Brandon

Faire des nichoirs

Planter des arbres

Aménager une aire de jeux au terrain de foot ou à côté de l'école

Refaire les toilettes

Nolwenr

FAIRE DES JEUX DE SOCIÉTÉ AVEC LES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Steven

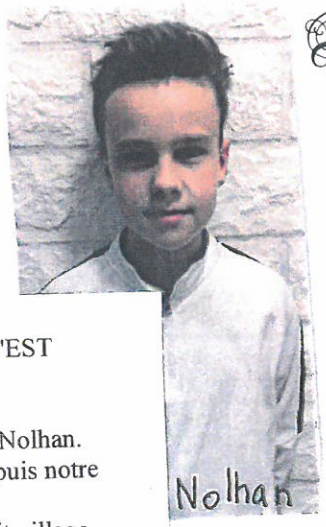

Nolhan

Candice

Jouer au badminton le mercredi après-midi dans la salle des fêtes

VIVRE A LA CAMPAGNE...C'EST BIEN

Nous nous appelons Colyne et Nolhan.
Nous habitons la campagne depuis notre naissance.
La maison se situe dans un petit village où tout le monde se connaît ou presque..
Nous adorons vivre ici par ce que c'est tranquille.
Vous pouvez vous promener calmement à travers les chemins ou les bois.
Il n 'y a pas de discothèques, théâtres ou cinémas mais nous pouvons jouer dans les champs, faire du vélo, se balader à pied, à cheval...et nous pouvons même avoir pleins d'animaux..
L'été nous pouvons dormir les fenêtres ouvertes parce qu'il n'y a pas de bruit et apprécier le coassement des grenouilles.
Le matin nous avons le plaisir de nous réveiller avec le chant du coq et celui des oiseaux.
C'est pourquoi il fait bon vivre à Courpignac !

Ramasser les déchets

Colyne

Texte en patois

Mon chat Michu

Mon chat Michu s'est copé la moustache.
Y n'en est tout épaté.
Y s'r'queuneut pas dans la gllace.
Al est à bas, toute éparée.
Et sa mère qui va-t-arriver !
Vite, y ramasse les mourciâs
Et s'les colle su l'calâs !
Sa mère n'en r'vint pas !
Peurquouè sa moustache s'est-elle dépllacée ?
-« Eh, sti, ol est qu'le vent a buffé ! »
A luche thieu paure Michu
Et le v'là tout nu !
Ol est lè qu'a les méchants pouèls
Dans soun avalouère !
Bin, sûr o r'pouss'ra.
Mais en attendant y n'en a pas !
Michu a compris peur sûr
Et r'coumminc'ra pu.

La Petucheuse (nom de plume de Ginette Lamot)

Recette de cuisine

Millas : nom d'une pâtisserie traditionnelle des Charentes à la farine de maïs, dont la recette est donnée au verso des paquets de farine de maïs produits par la société Peltier de Jonzac. *Millas* est un dérivé de *mill*, mot utilisé dans l'est des Charentes et du Poitou pour désigner le mil ou millet, céréale avec laquelle cette pâtisserie était confectionnée avant l'introduction du maïs. (Coll. Éric Nowak).

Recette du Millas

100 g ..... de farine de maïs
75 g ..... de farine de blé
75 g ..... de sucre en poudre
25 g ..... de beurre
2 ..... petits œufs
1 ..... litre de lait entier
1 ..... sachet de levure alsacienne
fleur d'oranger et cognac.

Délayer les 2 farines et le sucre ainsi que la levure dans un peu de lait froid, incorporer ensuite le mélange dans le reste de lait bouillant sans cesser de tourner pendant une à deux minutes.

Laisser refroidir le mélange, ajouter les deux œufs, le beurre et mettre au four assez doux, thermostat 6 pendant 1 heure environ. Quelques minutes avant la fin de la cuisson saupoudrez de sucre cristallisé..

BUDGET 2020

Cette année la comptablilité vous est présentée par section : Fonctionnement et Investissement. Les flux comptables sont transmis par internet via le portail STELA. En raison de la crise sanitaire, le budget a été voté fin juillet 2020.

DEPENSES		RECETTES	
Section de Fonctionnement	413 004	Section de Fonctionnement	413 004
Section d'investissement	95 953	Section d'investissement	95 953
ENSEMBLE	**508 957**		**508 957**

EXECUTION du BUDGET 2020

Section d'Investissement

	DEPENSES		
CHAPITRES	**Budget Total**	**LIBELLES**	**Mandats Emis**
16- Emprunts et dettes assimilés	16 000	1641-remboursement d'emprunts	15 849
	1 515	165 - Caution	0
204 - Travaux et installations	44 440	Traversée du Bourg	11 095
21- immobilisations corporelles	10 910	2111 terrains	10 404
	5 000	21318 - Autres Bâts Publics	0
	6 888	2151 - Réseaux de voirie	0
	3 000	21568 - autres matériels	0
	1 700	2183 - matériel de bureau	0
	2 000	21578 - Autre Matériel et outillage	0
	1 500	2158 - Autres Install, matériels	0
	2 000	2184 - Mobilier	0
	1 000	2188 - autres immobilisations	
040 - Oppérations d'ordre			
		192 - Plus value	1 944
001- déficit reporté		001- déficit reporté	
TOTAUX	**95 953**		**39 292**

	RECETTES		
CHAPITRES	**Budget Total**	**LIBELLES**	**Titres Emis**
001 - Excédent investissement reporté	13 717		13 717,00
024 - Produit de cessions	2 819		
10-Dotations, fonds divers et réserves	618	10222- FCTVA	9 661,00
	45 036	1068-Excédent de fonctionnement	45 036,00
13- Subventions d'investissement		13258 - autre subvention	0,00
	0	1383- Départements (voirie)	0,00
16- Emprunts		1641- emprunts	0,00
	0	165- caution	0,00
28 - Amortissement immobilisations	*390*	*28 - Amortissement frais études*	*390,00*
021- virement section fonctionnement	*33 373*		
040 - opérations patromoniales	*0*	*2151 - Réseaux de voirie*	*875,00*
		192 - Plues-values	*0,00*
	0	*21578 - autres matériels*	*2 394,00*
		2804132 -installations	*0,00*
041- opérations patrimoniales		*13258 - autres groupements*	
TOTAUX	**95 953**		**72 073**
		Excédent d'investissement	**32 781**

EXECUTION du BUDGET 2020

Section de Fonctionnement

DEPENSES

CHAPITRES	Budget Total	LIBELLES	Mandats Emis
011-Charges caractère général	41 900	60- achat et variation de stock	29 346
	135 474	61- Services extérieurs	42 085
	7 800	62- Autres services extérieurs	3 680
	2 000	63- Impôts et Taxes diverses	1 987
012-Charges de Personnel	61 000	641- Charges de Personnel	53 203
	36 730	645- Charges Sociales	26 177
65- Autres charges de Gestion	22 800	653- Indemnités des Elus	18 289
	52 220	655- Contingents et Participations	52 729
	1 514	657- Subventions	3 065
	7 938	6542 - autres	3
66- Charges Financières	750	661- Intérêts des emprunts	554
67 - Charges exceptionnelles	4 580		579
73923 - reversement FNGIR	*4 535*	*739221* - reversement FNGIR	*4 515*
68- Dotation aux amortissements	*390*	*68- Dotation aux amortissements*	*390*
67 - opérations patrimoniales	*0*	*67 - valeurs comptables sur réalisations*	*3 269*
023-Virement section investissement	*33 373*		
	413 004		**239 871**

RECETTES

CHAPITRES	Budget Total	LIBELLES	Titres Emis
70- Produits des Services	1 000	703- Utilisation domaine+cimetière	1 207
	9 000	706- Prestations de services (cantine)	6 055
	0	708- Refacturation de charges	403
73- Impôts et taxes	123 295	73111-Taxes Foncières et d'Habitation	123 529
	3 500	73112- Cotis Valeur Ajoutée Entrprises	4 150
	8 700	73223 - Fiscalité reversée	9 259
	20 000	7381 - Taxes Addit Droits Mutation	33 137
74- Dotations - Subventions	42 778	741 - Dotation forfaitaire	42 778
	13 054	74121- Dotation Solidarité Rurale	13 054
	9 370	74127- Dotation Nationale Péréquation	9 370
	4 550	742- Dotation Elus Locaux	4 550
		744- FCTVA	4 320
	13 295	748- Compensation Taxes	17 937
75 - Autres Produits	20 000	752- Revenus des Immeubles	20 179
77 - Produits exceptionnels		775 - Produit de cessions	1 325
		776 - Différence sur réalisations	*0*
		7788 - produits exceptionnels	3
		7761 - moins-value	*1 944*
013- Atténuation de Charges	0	6419- Remt rémunération Personnel	0
		6459- Remt sur Charges Sociales	0
002- Excédent antérieur reporté	189 984	002- Excédent antérieur reporté	136 655
	458 526		**429 855**
		Excedent de Fonctionnement	**189 984**

Le R.P.I.

*A la rentrée scolaire 2020-2021, **102** élèves fréquentaient les écoles du **R.P.I.***

*Le **Regroupement Pédagogique Intercommunal** est géré par un syndicat, le SIVOS de Chamouillac (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) dont le Président est M. Dany ROUHAUD, 1er adjoint à la mairie de Chamouillac et les délégués de Courpignac sont Mme Amandine SIVADIER avec Mme Eliane MARSAUD, Maire.*

Répartition des élèves par classe

CHAMOUILLAC** : 2 classes maternelles : **36 enfants

20 enfants **:** Petite section (3 ans) **8** - Moyenne Section (4ans) **12**
Enseignante : Melle Valérie LAMARQUE
16 enfants **:** Grande Section (5 ans) **7** – Cours Préparatoire **9**
Enseignante : Mme Clémence FERRER
Aides Maternelles : Mme Catherine VIAS, Mme Madeleine LAURENT et Amandine SUGARS
Cantinière Mme Alice MOTARD

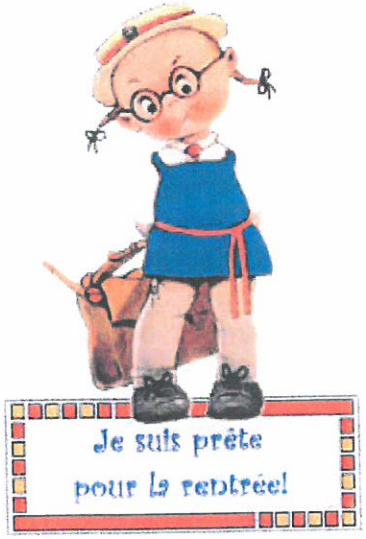

SALIGNAC** : 1 classe - **23 enfants

Cours Préparatoire**: 6** Cours élémentaire 1ère année : 17
Enseignante : Mme Tifany AVINIO

ROUFFIGNAC :** 1 classe- **19 enfants

Cours élémentaire 2ème année
Enseignante : Mlle Laure VIDAL
Cantinière : Mme Isabelle NOBLE

COURPIGNAC** : 1 classe cours moyen – **24 enfants

Cours moyen 1ère année: **13** Cours moyen 2ème année: **11**
Enseignante : M. CEVEAU Fabien
Cantinière: Mme Margaret LANDARD

Répartitions des élèves par commune

COURPIGNAC **28** – ROUFFIGNAC **29** – CHAMOUILLAC **23** – SALIGNAC **12** - SOUMERAS **1** – COUX **2** — MONTENDRE **3** – MIRAMBEAU **1**- PLEINE-SELVE **1**- TUGERAS **1** et VILLEXAVIER **1**

Election des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Ont été élus, Mme Amandine GIRARD titulaire et Mme Claire MARTINAT suppléante (Courpignac) – Mme Emmanuelle BARBOTEAU titulaire et Mme Virginia PEIGNE (Rouffignac) – Mme Gaëlle PRIMAT titulaire et Mme Sophie CHASSERIAUD suppléante (Salignac) – M. Rémi NICOU et M. Nicolas FOUCHE titulaires et Mme Virginie LAMBERT suppléante (Chamouillac), représentant les parents d'élèves siégeant au conseil d'école.

A titre indicatif, le nombre des votants est compris entre 25 et 60 %

PROJETS et SORTIES

Ecole de Chamouillac

- *Novembre : sortie en forêt*
- *Décembre : goûter de Noël,*
- *Mai-Juin :sortie de fin d'année sur une journée*
- *Fin juin : Fête des écoles (en commun à tout le RPI)*

Ecole de Salignac

- *9 séances de natation de septembre à décembre (stoppées suite au confinement)*
- *Décembre : Goûter de Noël ou séance de cinéma en fonction des mesures sanitaires*
- *Période 2 Projet « de l'œuf à la poule » avec la mise sous couveuse de 7 œufs fécondés*
- *Période 5 « A l'école du poney » 5 séances au centre équestre « les écuries du Val d »e Seugne »*
- *Interventions de musiciens professionnels de l'école des Arts de haute Saintonge pour une présentation d'instruments en fonction des mesures sanitaires*
- *Juin : Sortie de fin d'année*

Ecole de Rouffignac

- *Septembre à décembre 9 séances de natation,*

- *bibliothèque et ateliers cuisine tout au long de l'année par groupe de 6*
- *En octobre : Visite de la villa gallo-romaine de Jonzac*

Ecole de Courpignac

- *Janvier à juin : séances de découverte d'instruments*
- *En arts visuels : projet sur Monet, Renoir avec comme finalité une sortie à Bordeaux au printemps avec l'école de Rouffignac aux bassins de lumière (base sous-marinede Bordeaux la classe de Rouffignac,*
- *initiation aux gestes de premiers secours*
- *Sortie au cinéma de Montendre*
- *9 séances de natation entre le 17 décembre et le 1er avril*

Activités pédagogiques complémentaires

Elles s'ajoutent aux 24 heures d'enseignement. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité. Les APC s'adressent à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants et peuvent répondre à la réalisation d'un projet.

Rythmes scolaires

Les écoles ouvrent leur porte 10 minutes avant le début de la classe.
Une garderie d'environ une demi-heure est assurée dans chaque école pour les enfants qui prennent le bus le soir.

	CHAMOUILLAC	SALIGNAC	ROUFFIGNAC	COURPIGNAC
matin	8h45- 11h45	8h30- 12h	8h40-11h 40	8h40-12h10
Après-midi	13h15-16h15	13h30-16h	13h10-16h10	13h40-16h10

Garderie périscolaire de Courpignac

La garderie périscolaire située à l'école de Courpignac est ouverte le matin à partir de 7 h 15 – le soir, elle ferme à 18 h30. Tarif : 1 € de l'heure commencée. Elle est assurée par Mme LANDARD Margaret et Mme Sonia Carminati

La Cantine Scolaire de Courpignac

Tarif des repas servis à la Cantine

A la rentrée scolaire 2020-2021, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le tarif du repas pris à la cantine scolaire de Courpignac. Le prix du repas pour enfant est de 2,90 euros, celui pour adulte reste inchangé à 3,60 €.

La restauration scolaire

Le service de la cantine est assuré par Margaret Landard. C'est la société SODEXO, qui livre cette année les repas à la cantine de Courpignac.

Chaque menu se compose d'1 entrée, 1 plat protidique (viande ou poisson), 1 légume, 1 fromage ou yaourt et un dessert.

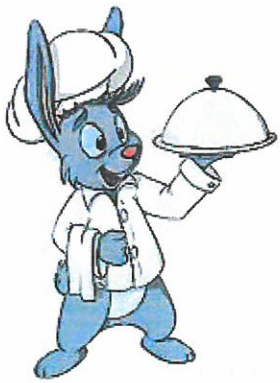

Evolution démographique

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. A partir de 2006, les populations légales des communes sont publiées annuellement par l'Insee. Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement portant sur toute la population est réalisée tous les cinq ans, les populations légales des années intermédiaires étant quant à elles estimées par interpolation ou extrapolation. Pour la commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2004.

En 2017, la commune comptait 412 habitants, en diminution de 0.24% par rapport à 2012 (Charente Maritime : +2,48%, France hors Mayotte : +2,36%).

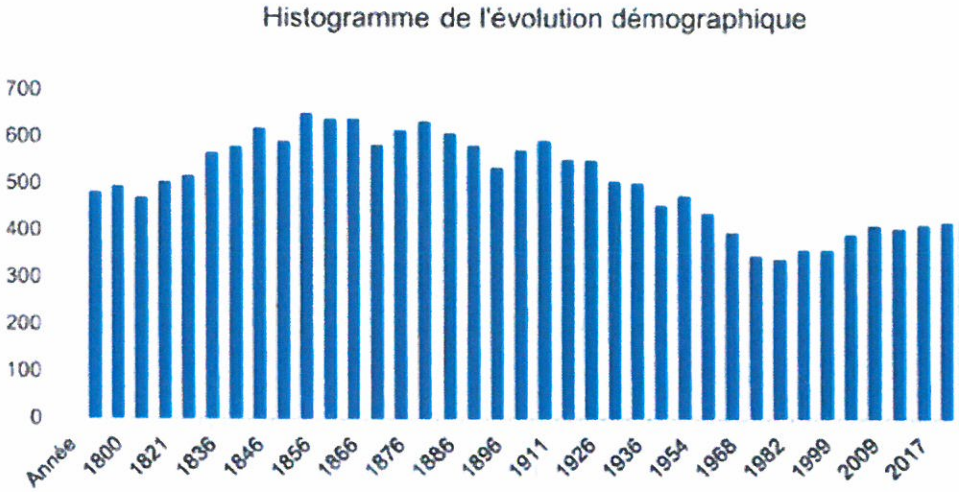

Histoire

L'archéologie aérienne a permis de découvrir des traces d'habitat protohistorique (camp fortifiés, fossés circulaires) au niveau du lieu-dit « Chez-Carré ». Le village doit sans doute son nom à l'anthroponyme « Corpinius » (suivi du suffixe de possession « - acum »), probable réminiscence d'un domaine gallo-romain implanté à cet endroit.

La paroisse de Courpignac est aux mains des seigneurs de Larochandry au XVe siècle, passant ensuite aux sieurs de Mirambeau à partir de 1590, aux Goulard de la Hoguette en 1727 et aux Saint-Marsault de Salignac en 1731. Le village garde un souvenir douloureux de l'épidémie de peste de 1656, qui décime la quasi-totalité de la population (seuls six personnes survivent, sur les 500 à 600 habitants d'origine). Le village est rasé et reconstruit en aval, à moins d'un kilomètre du bourg original. L'église se trouve donc excentrée par rapport au nouveau bourg.

LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS

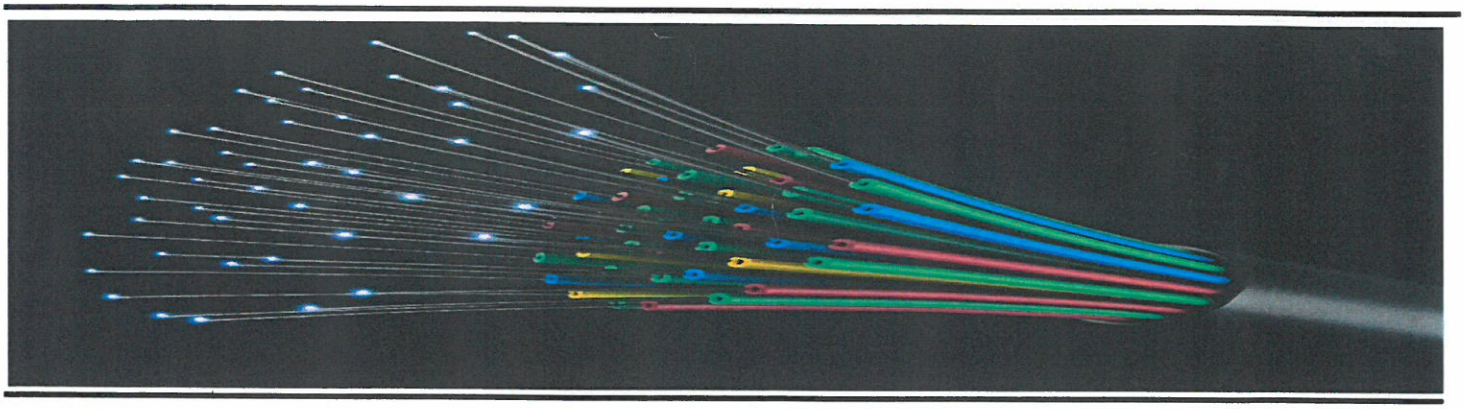

LES ACTEURS

Le département a confié sa délégation de service public sous forme concessive pour 25 ans à Charente-Maritime Très Haut Débit (THD) filiale du groupe Orange pour construire le réseau jusqu'au logement et entreprise. Le coût des travaux représente 320 millions d'Euros (financement 86% Orange soit 281 millions, 14% Europe et Etat (28.3 millions), Région (5.3 millions), Département (12 millions), Commune et Communauté de Commune (0 Euros).

LE DEPLOIEMENT.

Prévue sur 5 ans pour construire 270 000 prises. Le déploiement se fait par plaque de 300 à 400 habitations en moyenne soit entre 12 et 18 mois par plaque. Fin de travaux pour fin 2022 (peut être avant pour Courpignac)

Vous entendrez parler de FTTH (Fiber To The Home qui signifie « la fibre jusqu'à l'habitation.).
Toutes les habitations, même les plus isolées seront desservies.

Pourquoi la Fibre :
La fibre optique : de quoi s'agit-il ? Tout comme l'ADSL, la fibre optique permet le transfert d'informations sur les réseaux informatiques. Il s'agit en fait d'un câble qui contient des fils en verre, de l'épaisseur d'un cheveu, qui conduisent la lumière. Ces données seront transportées à la vitesse de la lumière dans les réseaux et interprétée au moment de la réception. Le principal avantage de ce câble réside dans le fait que les interférences électromagnétiques et les perturbations électriques n'ont aucune incidence sur son fonctionnement.

Avantage de la fibre optique : un débit plus rapide : Avec la fibre internet, il vous est possible d'obtenir un débit quatre fois plus rapide qu'avec l'ADSL. Ce débit peut atteindre les 200Mbp/s au moment de la réception. Quand vous partagez des fichiers multimédias, cela pourrait se faire à une vitesse 100 fois supérieure qu'avec l'ADSL. Autre avantage, la fibre optique se propage sur de longues distances. Le débit reste ainsi stable, même à une distance de 10 km du central téléphonique.

LES TRAVAUX

L'opération se décompose en 4 grands axes :

1/relevé de terrain, identification de chaque habitation actuelle et future, définitions des lieux d'implantation et assurer un dimensionnement optimal.

2/ Etude pour concevoir le plan du réseau

3/ Construction de la partie amont du réseau installation du Nœud de Raccordement Optique (NAO), câblage de transport souterrain, pose des armoires (c'est ce qui a été fait de la mairie au carrefour de Vienne), câblage de transport aérien (des travaux d'implantation d'appui aérien Charente Maritime Très Haut Débit « CMTHD » sont prévus à Air Blanc par la société AIR les 27 et 28 Février 2021)

4/ Construction de la partie aval du réseau permettant la distribution de tous les logements de la zone. Cette phase peut s'étaler sur plusieurs mois.

Schéma de principe d'un Réseau Optique.

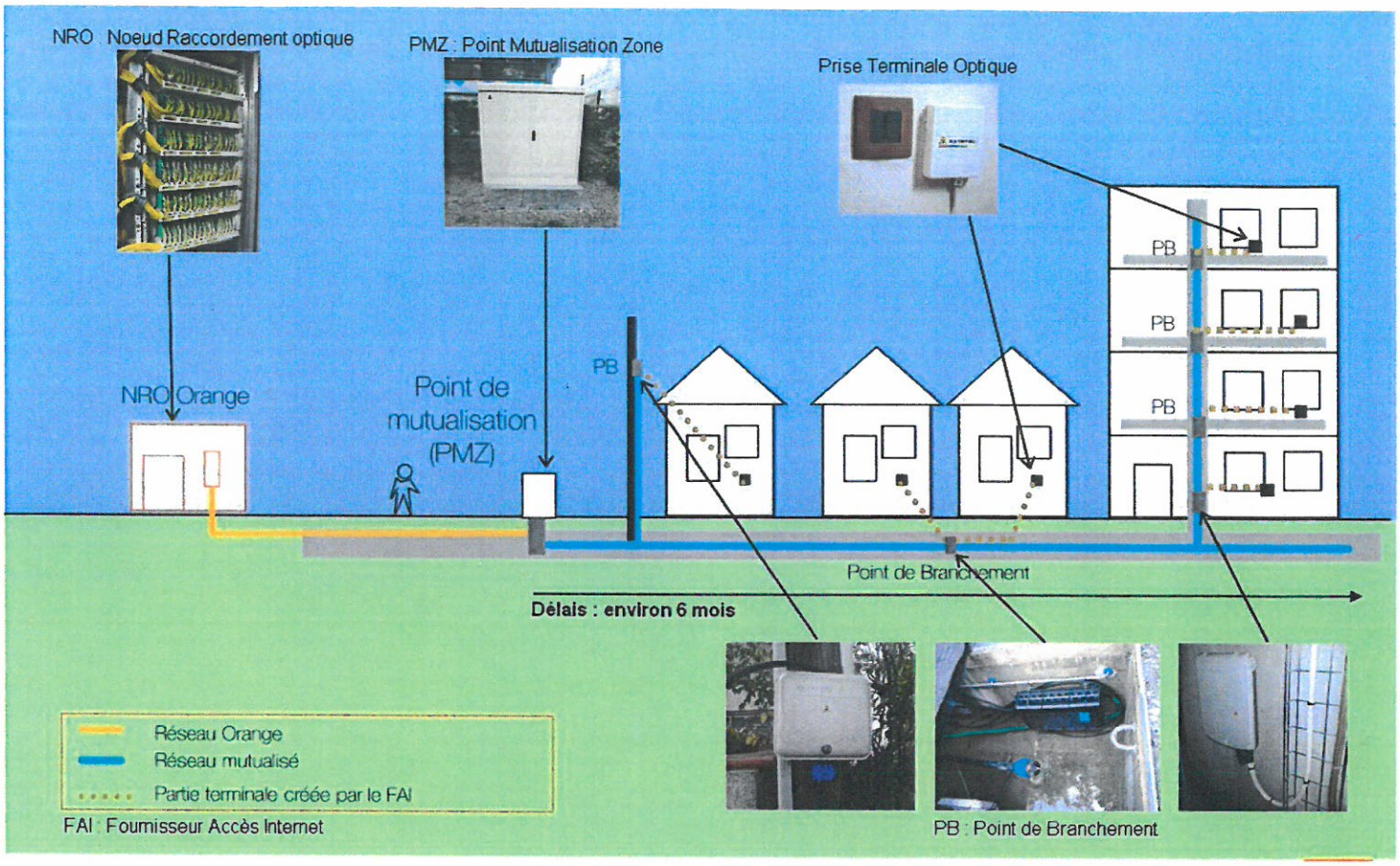

PMZ ou SRO (Sous Répartiteur Optique, PB ou PBO (Point de Branchement Optique).

ELAGAGE

Les lignes téléphoniques cuivre sont la propriété d'Orange même sur le domaine privé. Ce dernier et celui de la fibre vont coexister (à terme le cuivre disparaîtra). Pour les travaux chaque acteur doit être un facilitateur du projet. Notamment pour l'élagage qui peut provoquer des gênes ou empêchement d'accès aux poteaux et c'est une cause de retard.
Selon la Loi Chassaigne du 7 octobre 2016 il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain lorsque celles-ci sont trop proches des lignes. Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, le fermier ou leurs représentants, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public, afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau et l'interruption du service.

LES ABONNEMENTS

-L'abonnement repose sur une décision individuelle et volontaire, vous n'êtes donc pas obligé de vous abonner.
-Faut-il changer d'opérateur ? Le réseau est ouvert à tous les FAI (Fournisseur d'accès Internet) lors des ouvertures commerciales, des réunions d'informations permettront de présenter les opérateurs proposant des offres. Cependant si le FAI n'a pas choisi de proposer ses offres d'abonnements et que vous souhaitez bénéficier de la fibre, alors il vous faudra changer d'opérateur. Vous pourrez alors demander la portabilité de votre numéro de téléphone.

- Le coût d'un abonnement dépendra des services auxquels vous souscrivez ainsi que l'opérateur choisi (en générale le prix des offres fibres est similaire à celui des offres ADSL.
-Quel débit proposé ? La fibre optique offre la possibilité de faire passer des débits de plusieurs centaines de Mbits/s (Méga bits par seconde). Le débit offert dépendra de l'offre que l'abonné aura souscrite. Elles commencent à 100Mbits (contre 2 à 20Mbit en ADSL).

LE RACCORDEMENT FINAL

-Le délai : Le raccordement final intervient au moment où vous prenez un abonnement auprès d'un FAI. Ce délai va de 1 à 3 mois selon l'offre choisie.
-Durée du raccordement : il dépend de la complexité des travaux à réaliser. En générale une demi-journée suffit à installer la fibre au domicile.
- Le Coût des travaux : Il est normalement inclus dans l'offre d'abonnement du FAI. Cependant les coûts d'installation varient. La plupart du temps les infrastructures existantes permettent d'installer la fibre. Dans quelques cas si de nouvelles infrastructures sont à construire dans le domaine privatif, les coûts sont à la charge du propriétaire. Attention les frais d'accès au service peuvent être demandés.
-Par où passe le câble? Le câble fibre optique suit le réseau téléphonique dans les fourreaux, en façade ou en aérien. A l'intérieur, on passe dans des fourreaux ou en apparent en fonction de l'ancienneté du logement. Les équipements seront installés en fonction de la configuration et des souhaits du client : dans une gaine technique ou bien dans une pièce choisie.
-Le câble téléphonique cuivre reste.
- Les travaux sont réalisés par des professionnels. Avant travaux le technicien étudiera le passage du câble, les éventuels percements et l'emplacement du boitier terminal et ne procèdera aux travaux qu'après accord.
- Dans un lotissement privé l'installation de la fibre doit être commandée par le bailleur. Il faut se rapprocher du gestionnaire afin faire part des besoins.
- IMPORTANT pour que le raccordement se réalise dans de bonnes conditions il est nécessaire
    - d'élaguer les arbres et végétaux lorsqu'il est réalisé en aérien et présenter un point d'accès en façade.
    - s'il est réalisé en souterrain vous devez retrouver vos plans d'accès aux réseaux, dégager l'accès, retrouver le regard, vérifier que les fourreaux existants ne sont pas cassés, ni bouchés.
    - pour les locataires de vérifier que le gestionnaire a bien signé la convention d'immeuble.
    - de s'assurer que le logement dispose bien d'une adresse comprenant un numéro et un nom de voie.
- Sans ligne téléphonique classique est-ce que l'on peut quand même avoir la fibre ? Oui 100% des logements situé dans l'emprise du réseau Très Haut Débit (THD) pourront être raccordés à la fibre optique qu'il y ait ou non une ligne téléphonique

INFORMATIONS

Pour toutes informations complémentaires (avancement des travaux, tester son éligibilité, voir les Foires Aux Questions (FAQ) ; etc …) consulter le site: www.charentemaritimetreshautdebit.fr.
Vous pouvez aussi tester votre éligibilité sur le site de votre fournisseur internet.

LE TRI, PETITS GESTES, GRANDS EFFETS

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages se trient.

Tous les papiers
Emballages en plastique
Emballages métalliques
Emballages en carton

Des nouveautés vous attendent au verso

POINT DE REGROUPEMENT

VERRES

Bouteilles,
Pots
Bocaux en verre
SANS Bouchon, couvercle ou capsule

TEXTILES

Vêtements
Chaussures
Linge de maison

Propres et secs même usés
Chaussures par paire
(les attacher entre elle dans un sac bien fermé)

POINT RECYCLAGE

DECHETS BIODEGRADABLES
(Fermentescibles)

Epluchures de fruits et de légumes
Restes de repas
Coquilles d'œufs
Marc de café et sachets de thé
Déchets de jardin en petite quantité (Feuilles et fleurs mortes, tonte, taille)
Cendres froides
Sciures

Adressez-vous à la CDC de Haute-Saintonge

COMPOSTAGE

ORDURES MENAGERES

Plus grand chose dans mon sac noir !

Lingettes
Emballages sales
Couches
Vaisselle cassée

POINT DE REGROUPEMENT

DECHETS VOLUMINEUX

Cartons, Ferraille, Gravats, Végétaux, Bois, Encombrants divers, Mobiliers divers, Equipements électriques et électroniques

DECHETS TOXIQUES
Des particuliers uniquement

Bidons de pétrole, Peintures, Solvants, Produits acides, basiques, Bombes aérosols, Phytosanitaires, Filtres à huiles, Comburants, Batteries, Piles, Ampoules, Néons, Cartouches d'imprimantes, Films radiographiques, Huiles minérales et végétales

Un bac de dépôt est à votre disposition, s'adresser à l'agent de déchèterie

DÉCHÈTERIES

WWW.HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/DECHETS

Tous les emballages se trient

Trions +FORT

À trier dans mon sac jaune et le déposer dans le bac selectif !

Tous les flacons et bouteilles en plastique

Tous les emballages en carton et briques

Tous les papiers

Tous les emballages en métal

NOUVEAUTÉS !

JE TRIE TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE,

Toutes les barquettes

Tous les sacs et sachets et tous les films

Tous les pots et boîtes

À trier dans mon sac jaune et le déposer dans le bac selectif !

NOUVEAUTÉS !

JE TRIE TOUS LES PETITS EMBALLAGES ACIERS ET ALUS,

tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium vides

toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)

tous les sachets et capsules de café / the et les poches de compote

tous les bouchons à vis, les collerettes, les opercules et les capsules de bouteilles et de canettes

Les tubes et blisters de médicaments doivent être vidés avant d'être jetés !

LES SACS JAUNES SONT À RETIRER DANS VOTRE MAIRIE OU DANS LES DÉCHÈTERIES DE LA HAUTE-SAINTONGE

- TOUS LES EMBALLAGES NI COMPACTÉS, NI IMBRIQUÉS
- SÉPARER LES OPERCULES DES EMBALLAGES
- CONSERVER LES BOUCHONS VISSÉS SUR LES BOUTEILLES
- PAS BESOIN DE LAVER LES EMBALLAGES, il suffit juste qu'ils soient bien vidés !

WWW.HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/DECHETS

CITEO CAP Cit'ergie

Heures d'Ouverture de la Mairie

Depuis le 3er juillet 2020, les heures d'ouverture de la Mairie sont :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Fermeture le Mercredi
Si les heures d'ouvertures ne correspondent pas avec vos besoins.
Vous pouvez envoyer vos demandes à l'adresse mail suivante :
mairie-courpignac@wanadoo.fr

Horaires des déchetteries

	GUITINIERES 6 rte Pont Richaud tel/fax 05 46 48 32 81		MONTENDRE ZI du Lézard tel/fax 05 46 49 08 78		LORIGNAC Les terriers des Caves Tel/fax 05 46 70 13 96	
	Matin	**Après-Midi**	**Matin**	**Après-Midi**	**Matin**	**Matin**
Lundi	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	14h-17h30	**Fermé**	**Fermé**
Mardi	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	9h-12h30
Jeudi	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	9h-12h30
Vendredi	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	14h-17h30	**Fermé**	**Fermé**
Samedi	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	14h-17h30	9h-12h30	9h-12h30
Dimanche	**Fermé**	**Fermé**	**Fermé**	**Fermé**	**Fermé**	**Fermé**

Tarifs de la salle des fêtes

Locataires	Salle des Fêtes	
Durée	1 jour	Par jour supplémentaire
Associations Communales	**GRATUIT**	
Habitants de la commune	**90 €**	**35€**
Habitants hors commune Associations hors commune	**210€**	**35€**
Professionnels	**350€**	**35€**

Locataires	Salle de Réunion	
Durée	1 jour	Par jour supplémentaire
Associations Communales	**GRATUIT**	
Habitants de la commune	**60€**	**15€**
Habitants hors commune Associations hors commune	**140€**	**15€**
Professionnels	**200€**	**15€**

Carte Nationale d'Identité

Depuis le 15 mars 2017, le dispositif de délivrance de la carte nationale d'identité s'est modernisé. En effet, les communes de Mirambeau et de Montendre font parties des 27 communes, équipées du dispositif de prises d'empreintes.

Ce nouveau dispositif reste gratuit pour tout demandeur sauf en cas de perte ou de vol. L'usager devra effectuer sa demande dans l'une des Mairies habilitées, accompagné du CERFA de demande et des documents nécessaires à l'établissement de sa nouvelle carte nationale d'identité.

Vous pouvez également effectuer votre pré-demande en ligne !

Rappel : toute carte nationale d'identité créée à partir du 1er janvier 2004 est valable 15 ans sans aucune démarche de votre part.

Carte Grise et Permis de Conduire

Depuis le 6 novembre 2017, vous pouvez effectuer les démarches administratives en ligne sur le site **www.ants.gouv.fr** concernant la délivrance du permis de conduire ainsi que la carte grise (certificat, duplicata, changement de domicile, cession de véhicule)
Néanmoins, pour les personnes dépourvues d'internet ou ne maitrisant pas l'outil informatique, des points d'accueil numérique seront installés et accessibles aux horaires d'ouverture au public dans différentes Sous-Préfecture et notamment celle de Jonzac.

Travaux de voierie

Comme chaque année, durant l'été, des volontaires ont posé plusieurs tonnes d'enrobé sur les routes communales.

En septembre le lamier est venu élaguer les bordures de bois et les haies.

Les bénévoles sous la conduite de Christophe notre cantonnier

La gestion des déchets en Haute-Saintonge

Cela représente sur l'année 2019 :

102 personnes

37 élus (Commission 2014-2020)

+

65 agents (Agents de collecte et administratif SUEZ, SICN, BRANGEON + Agents de déchèteries et administratif CDCHS)

218 kg/hab d'ordures ménagères résiduelles (dont 44kg de déchets biodégradables pouvant être compostés)

63 kg/hab d'emballages et papiers

39 kg/hab de verre

216 kg/hab de déchets apportés en déchèterie

Soit un total de 536 kg/hab

Coût aidé moyen TTC du service par habitant			
2015 à 2017 : 77€/hab	2018 : 87€/hab	2019 : 93€/hab	Moyenne Nouvelle aquitaine (milieu rural) : 94€/hab

⚠ Les ordures ménagères résiduelles coûtent 85€ /tonnes TTC à traiter et passeront bientôt à 137€, dû à l'augmentation de la taxe Générale sur les Activités Polluantes, donc réduisons nos déchets : **compostons !**

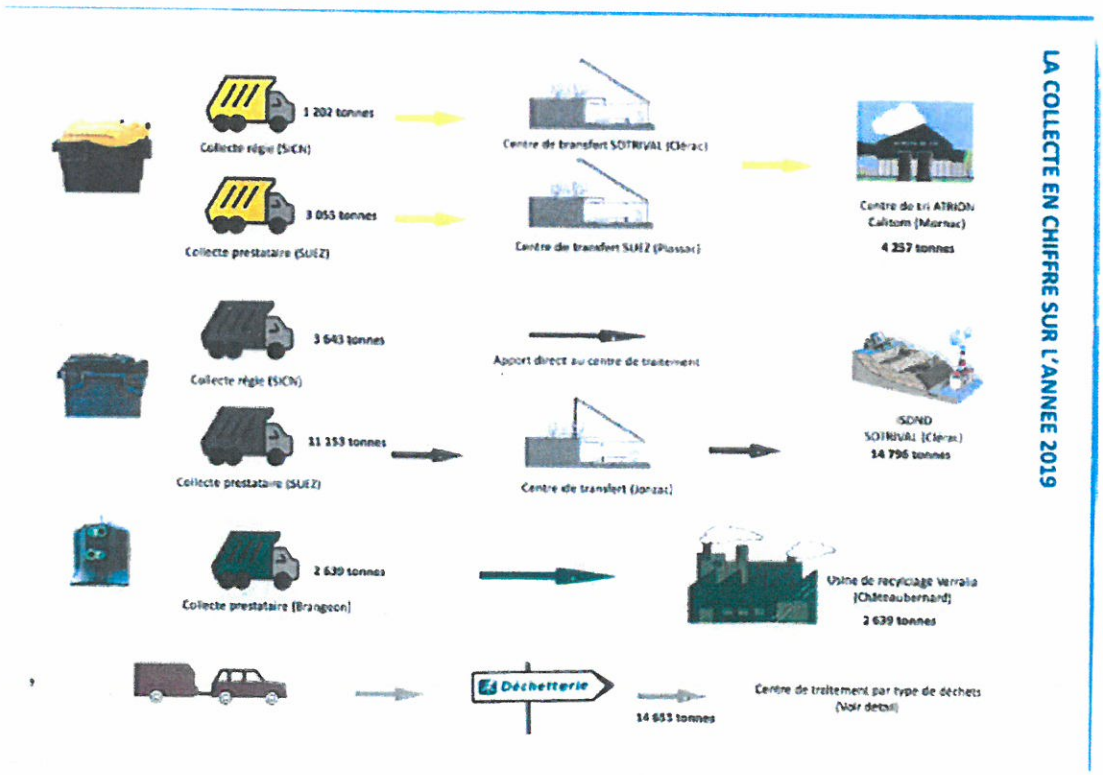

Les tarifs pour déposer les déchets professionnels changent en 2020 :

Entreprises de la Haute-Saintonge :
- Tout-venant : 21€/m3
- Déchets verts : 9€/m3
- Gravats : 10€/m3

Entreprises hors de la Haute-Saintonge :
- Tout-venant : 25€/m3
- Déchets verts : 14€/m3
- Gravats : 35€/m3

Les déchets dangereux / toxiques sont interdits

Et si nous recyclions nos branches ? ☺

L'automne et l'hiver sont des saisons où, pour ceux qui ont des jardins arborés, la gestion des bois morts et des bois de taille nous fait consommer temps et énergie.

Le plus souvent, deux alternatives s'imposent à nous pour gérer ses déchets verts :

- ⇨ **La déchetterie :** Vos déchets verts, après avoir été véhiculés par vos soins jusqu'à la benne de la déchetterie, seront à nouveau transportés dans un centre de compostage. Pour rappel, n'oubliez pas de vous munir de votre masque, de vos gants et outils pour décharger vos déchets verts.
- ⇨ **Le brûlage :** Pratique très réglementée car dangereuse et polluante, elle est formellement interdite sauf via une dérogation du maire (source https://www.service-public.fr/)

Et si une troisième alternative était possible ??? ☺

Effectivement, il est tout à fait possible d'envisager de recycler ces branches :

- ⇨ **Les haies « mortes » :**

Très simple à mettre en place et nécessitant très peu de matériel (piquets fer ou bois), les haies mortes vous permettront de mettre en place des brises-vues peu coûteux qui favoriseront le développement de la biodiversité dans votre jardin.

- ⇨ **Broyage :** Le broyat de branches constitue un élément très adapté aux massifs, potagers et même pour les sujets isolés.

Pailler votre sol amène de nombreux avantages comme notamment la réduction des adventices (« mauvaises herbes »), l'aération de votre sol, la diminution de l'évaporation durant l'été.

Des broyeurs de végétaux sont disponibles en location et achat auprès des professionnels.

En vous souhaitant un bon recyclage ☺ ☺ ☺

Achetez en Haute-Saintonge

Pour soutenir l'économie locale durement touchée par les conséquences de la crise sanitaire, la communauté de communes de la Haute-Saintonge lance le site **achetezhautesaintonge.fr**, une plateforme **e-commerce** accessible **gratuitement** à l'ensemble des artisans et commerçants du territoire.

Cette plateforme doit devenir une place de marché représentative du territoire. Même après la crise sanitaire, elle doit continuer à fonctionner et trouver sa place en complément du commerce des centres-villes. Elle doit permettre de **renforcer l'achat local et donc créer de l'emploi**. De plus, elle doit être non seulement trrès utile pour les clients locaux mais aussi pour les touristes et les et les curistes qui une fois qu'ils auront quitté notre territoire, pourront continuer à commander nos produits, quel que soit leur lieu d'habitation.

Calendrier 2021 des collectes

BOISREDON / SOUBRAN / COURPIGNAC / SALIGNAC DE MIRAMBEAU

ORDURES MENAGERES à partir de 4h

SACS JAUNES à partir de 4h

FERIE non collecté

Retrouver toutes les informations sur www.haute-saintonge.org/cadre-de-vie/dechets

Janvier			Février			Mars			Avril		
1	V	53	1	L	5	1	L	9	1	J	13
2	S		2	M		2	M		2	V	
3	D		3	M		3	M		3	S	
4	L	1	4	J		4	J		4	D	
5	M		5	V		5	V		5	L	14
6	M		6	S		6	S		6	M	
7	J		7	D		7	D		7	M	
8	V		8	L	6	8	L	10	8	J	
9	S		9	M		9	M		9	V	
10	D		10	M		10	M		10	S	
11	L	2	11	J		11	J		11	D	
12	M		12	V		12	V		12	L	15
13	M		13	S		13	S		13	M	
14	J		14	D		14	D		14	M	
15	V		15	L	7	15	L	11	15	J	
16	S		16	M		16	M		16	V	
17	D		17	M		17	M		17	S	
18	L	3	18	J		18	J		18	D	
19	M		19	V		19	V		19	L	16
20	M		20	S		20	S		20	M	
21	J		21	D		21	D		21	M	
22	V		22	L	8	22	L	12	22	J	
23	S		23	M		23	M		23	V	
24	D		24	M		24	M		24	S	
25	L	4	25	J		25	J		25	D	
26	M		26	V		26	V		26	L	17
27	M		27	S		27	S		27	M	
28	J		28	D		28	D		28	M	
29	V					29	L	13	29	J	
30	S					30	M		30	V	
31	D					31	M				

Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre		
1	S	17	1	M	22	1	J	26	1	D	30	1	M	35
2	D		2	M		2	V		2	L	31	2	J	
3	L	18	3	J		3	S		3	M		3	V	
4	M		4	V		4	D		4	M		4	S	
5	M		5	S		5	L	27	5	J		5	D	
6	J		6	D		6	M		6	V		6	L	36
7	V		7	L	23	7	M		7	S		7	M	
8	S		8	M		8	J		8	D		8	M	
9	D		9	M		9	V		9	L	32	9	J	
10	L	19	10	J		10	S		10	M		10	V	
11	M		11	V		11	D		11	M		11	S	
12	M		12	S		12	L	28	12	J		12	D	
13	J		13	D		13	M		13	V		13	L	37
14	V		14	L	24	14	M		14	S		14	M	
15	S		15	M		15	J		15	D		15	M	
16	D		16	M		16	V		16	L	33	16	J	
17	L	20	17	J		17	S		17	M		17	V	
18	M		18	V		18	D		18	M		18	S	
19	M		19	S		19	L	29	19	J		19	D	
20	J		20	D		20	M		20	V		20	L	38
21	V		21	L	25	21	M		21	S		21	M	
22	S		22	M		22	J		22	D		22	M	
23	D		23	M		23	V		23	L	34	23	J	
24	L	21	24	J		24	S		24	M		24	V	
25	M		25	V		25	D		25	M		25	S	
26	M		26	S		26	L	30	26	J		26	D	
27	J		27	D		27	M		27	V		27	L	39
28	V		28	L	26	28	M		28	S		28	M	
29	S		29	M		29	J		29	D		29	M	
30	D		30	M		30	V		30	L	35	30	J	
31	L	22				31	S		31	M				

Octobre			Novembre			Décembre		
1	V	39	1	L	44	1	M	48
2	S		2	M		2	J	
3	D		3	M		3	V	
4	L	40	4	J		4	S	
5	M		5	V		5	D	
6	M		6	S		6	L	49
7	J		7	D		7	M	
8	V		8	L	45	8	M	
9	S		9	M		9	J	
10	D		10	M		10	V	
11	L	41	11	J		11	S	
12	M		12	V		12	D	
13	M		13	S		13	L	50
14	J		14	D		14	M	
15	V		15	L	46	15	M	
16	S		16	M		16	J	
17	D		17	M		17	V	
18	L	42	18	J		18	S	
19	M		19	V		19	D	
20	M		20	S		20	L	51
21	J		21	D		21	M	
22	V		22	L	47	22	M	
23	S		23	M		23	J	
24	D		24	M		24	V	
25	L	43	25	J		25	S	
26	M		26	V		26	D	
27	M		27	S		27	L	52
28	J		28	D		28	M	
29	V		29	L	48	29	M	
30	S		30	M		30	J	
31	D					31	V	